



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 66150

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la vaccination des enseignants contre la grippe A. Si la volonté du Gouvernement est bien d'enrayer la propagation de la grippe A par les campagnes de vaccination qui débutent dans les établissements scolaires et dans les centres de vaccination pour les enfants de maternelle et d'élémentaire, ne pas proposer dans le même temps cette vaccination aux personnes en contact avec les élèves qui se font vacciner relève d'une incohérence certaine. Il lui demande par conséquent que cette vaccination soit également proposée à tous les personnels adultes qui travaillent au contact des enfants scolarisés.

Texte de la réponse

La première campagne de vaccination contre la grippe A-H1N1, qui a débuté dans les établissements scolaires le 25 novembre et qui s'est terminée le 18 décembre 2009, a ciblé le public prioritaire des élèves dans le contexte d'une disponibilité progressive des vaccins. Une seconde campagne de vaccination a été lancée à partir du 5 janvier 2010 a visé cette fois-ci l'ensemble des personnels qui travaillent dans les établissements scolaires publics ou privés ainsi que dans les services administratifs centraux et déconcentrés de l'éducation nationale. Elle s'est achevée avec le début des vacances d'hiver. Avec cette seconde campagne, l'offre de vaccination a été ainsi proposée à l'ensemble des personnes qui fréquentent régulièrement l'institution scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66150

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11617

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2716